

**LE FOYER**  
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



PHOTOS RAUL TORRES ROBLES

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 2010



## RAPPORT MORAL 2009

La crise que nous traversons n'a pas été sans effet sur les besoins d'hébergement dans le département du Rhône. LE FOYER a enregistré une augmentation des demandes de 25 % en 2009. Ce sont les familles et les jeunes qui ont été les plus touchés. Malheureusement, le début de l'année 2010 ne montre pas d'amélioration.

En urgentiste du social, et pour répondre à cette demande et surtout à ses missions, LE FOYER a su mobiliser et renforcer ses moyens d'action auprès de ceux qui viennent à lui.

Ainsi, nous avons été amenés, plusieurs fois dans l'année, à « repousser les murs » du Centre Gabriel Rosset, la nuit quand il n'y avait plus de places, et aussi le jour.

De même, notre proposition de créer une Halte de nuit, pour ceux qui refusent l'hébergement, a été retenue par les services de l'Etat. Elle accueille jusqu'à 30 personnes les soirs de grand froid.

Pour la durée de la période hivernale, nous avons loué, sur nos fonds propres, 15 chambres d'hôtel qui nous ont permis de loger 45 personnes. Pour réduire l'attente de ceux qui appellent le 115, nous avons renforcé le nombre d'écouterphones téléphoniques.



Comme dans les hôpitaux, les centres d'hébergement d'urgence ne devraient accueillir que des personnes « en urgence », pour les mettre à l'abri et les orienter rapidement vers une solution adaptée à leur situation. Dans la pratique, cela ne fonctionne pas, la mobilité ne joue pas. L'augmentation du nombre de places ne fait que repousser, voire évacuer, les problèmes de manque de logements pour les familles, de manque de structures adaptées pour les malades relevant de la psychiatrie, de manque d'accompagnement pour les personnes sortant de prison, de manque de maisons pour les jeunes...

De même, devrait être prise en considération l'augmentation du nombre de personnes en « situation irrégulière ». L'augmentation des seules places d'hébergement ne résoudra rien, car elle ne prépare aucun avenir.

Modestement, LE FOYER essaie de proposer des réponses à ces personnes avec :

- **les accueils de jour**, comme outil de prévention et d'accueil,
- **la trajectoire résidentielle**, pour les familles, à la Résidence Le Bordeaux,
- **la Chardonnière** à Francheville, pour les personnes stabilisées vieillissantes,
- **le Service Insertion** et ses ateliers, pour ceux qui veulent s'en sortir,
- **le C.H.R.S.** pour les jeunes de 18 à 28 ans, déracinés ou en rupture familiale,

avec, comme objectif, la sortie par le haut vers un logement adapté et des revenus pérennes, notre rôle étant d'aider ceux qui veulent s'aider.

Nous participons également aux travaux pour la refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement adapté... animés par le Préfet Alain Régnier. LE FOYER est une des rares associations de « province » associée à ce chantier diligenté par le Secrétaire d'Etat au logement Benoist Apparu. Ce dernier est venu en octobre « *saluer le travail remarquable effectué par (nos) équipes de bénévoles et salariés* ».

LE FOYER est membre de la commission de médiation DALO (Droit au logement opposable). Nous travaillons à la création de la Maison de la Veille Sociale sous forme d'un groupement d'intérêt public.

Comme Gabriel Rosset, nous pouvons dire : « *nous sommes les premiers à reconnaître l'insuffisance de notre travail et nous voyons ce qui reste à faire* ».

Ainsi en 2010, à nos activités quotidiennes d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion, vont s'ajouter la réalisation de plusieurs projets :

- **La pérennisation de notre implantation à Villefranche**, en un même lieu, avec un C.H.R.S.



de 28 places et 15 places supplémentaires pour la période hivernale, un accueil de jour mieux adapté à la demande et un Bric à Brac, associant bénévoles et salariés, subventions et ressources propres, comme dans les autres activités du FOYER ; nous avons voulu en faire un modèle transposable. Cette implantation a pu être menée à bien grâce à l'aide de la municipalité de Villefranche.

- **La construction de la Maison de Rodolphe**, pour l'accueil de familles et de personnes avec animaux domestiques, facilitant la mixité et une meilleure sociabilisation de ces 2 populations. Le financement de cette maison est assuré par Monsieur Alain Mérieux qui a voulu bâtir une maison qui soit esthétique, écologique, industrialisable, ...

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 membre fondateur du Fonds de Dotation La Maison de Rodolphe. Il n'y a aucun engagement financier à ce jour.

Les partenaires sont l'Institut Mérieux, qui finance les constructions du site à Lyon 8<sup>ème</sup>, et l'architecte Jean-Loup Patriarche ; ces constructions seront mises à disposition du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

LE FOYER aura deux représentants dans ce Fonds de Dotation.

- **Les 60 ans du FOYER**, 60 ans d'accompagnement des personnes sans abri. A cette occasion, une série d'évènements associant bénévoles, salariés, passagers, permettront de mieux faire connaître nos actions concernant l'hébergement, l'insertion, la santé... des plus démunis et d'interpeller l'Etat, les Collectivités, la société civile et le monde économique pour montrer à chacun





le chemin parcouru mais surtout l'ampleur de la tâche encore à réaliser.

Dans cet objectif et afin agir en faveur des plus pauvres, nous avons, plus que jamais, besoin :

- **de nos 1.300 bénévoles et 200 salariés** qui travaillent ensemble à la satisfaction des besoins et attentes de nos passagers, avec l'attention et la place que l'on doit aux plus faibles, en leur donnant toute leur place,
- **de financements pérennes.** Le budget du FOYER est de 12 millions d'euros, en augmentation de 60 % en 4 ans, ce qui constitue un indicateur de l'évolution de la misère dans notre région. Il nous faut trouver au moins 40 % de ce montant, avec les dons, les arbres de la solidarité, les legs, l'ISF, les activités marchandes. Les bénévoles, les salariés et les membres du Comité des Amis s'y emploient en permanence.

Que tous soient ici remerciés pour leur implication, leur dévouement au service du FOYER ou comme « serviteur » de ceux qui viennent à nous.

En guise de conclusion, nous voudrions rappeler que le Parlement Européen a décrété 2010 « année de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ». C'est donc pour tous une invitation à agir, à considérer qu'il n'y a pas d'un côté les pauvres et de l'autre ceux qui ne le sont pas, qu'il faut vaincre nos peurs de la différence, qu'il faut changer notre regard difficile à supporter par ceux qui se sentent exclus, et rappeler que chacun a droit au respect, à la considération et l'accès aux mêmes droits. Ainsi nous verrons l'autre comme un autre « soi-même ».

*Benoît VIANNAY*  
*Président*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

L'année 2009 a été principalement marquée par une augmentation sensible de la demande d'hébergement.

Le 115 du Rhône, géré par LE FOYER, a vu augmenter ses appels de 25%. Les familles et les jeunes représentant la majeure partie de cette nouvelle demande. Par voie de conséquence, les centres d'hébergement d'urgence n'ont pas désempi et leur fréquentation a atteint des records.



Nos centres d'hébergement ont accueilli plus de personnes différentes, dont les séjours ont été sensiblement plus courts, accentuant plus encore la rotation. Ce phénomène n'est pas propre à nos structures d'urgence, puisqu'il a été constaté également dans nos centres d'hébergement d'insertion, comme dans les activités de santé dont le nombre de soins a explosé et les admissions en Lits de repos également progressées.

Pour répondre à cette demande toujours plus forte, l'association a recherché des solutions nouvelles :

- l'ouverture d'une structure nouvelle au cours des premiers mois de l'année, l'Éscale, pour une trentaine d'hommes et de femmes isolées, qui a été unanimement appréciée pour sa convivialité et son confort ;
- depuis le mois de décembre, grâce un legs, des chambres d'hôtels pour loger une quinzaine de familles assurées de rester à la rue ;
- et quand il a fallu accueillir au-delà de ses capacités, LE FOYER a su pousser les murs de ses établissements pour tenter de ne laisser personne dehors.

Mais aussi par des solutions innovantes, en ouvrant la première Halte de nuit du Rhône, qui permet à celles et ceux qui refusent l'hébergement, à tort ou à raison, de se réfugier la nuit dans un lieu convivial où se raconter et se reposer. Activité nouvelle et innovante et retour « hors » de nos murs pour LE FOYER : en un mois, celui de décembre dernier, 361 passages ont été recensés pour 191 personnes différentes.

#### **Au-delà de l'immédiateté de son action, LE FOYER a aussi cherché à travailler dans la durée.**

Par l'amélioration des conditions d'accueil, en « reprenant » constamment le Centre Gabriel Rosset, en réhabilitant entièrement la Résidence des Farges et en programmant celle des Hortensias. Ou encore le Relais SOS, Accueil de jour qui a pu intégrer ses nouveaux locaux au printemps dernier, le transformant en outil remarquable de confort et laissant loin dans les tréfonds de la mémoire, des anciens locaux qui n'étaient décidément plus adaptés.

#### **En 2009, LE FOYER a œuvré à la consolidation de ses actions.**

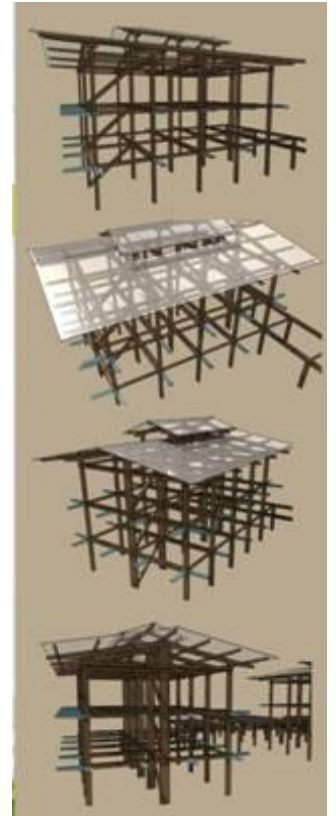
La Chardonnière, acquise seulement quelques mois plus tôt a rapidement trouvé son rythme : les résidents y ont trouvé une certaine harmonie, par une vie transformée loin des contingences de l'errance et étayée par les exigences du lieu, des travaux réalisés en communs, et par la poursuite d'un projet tant individuel que collectif. Dans ces murs, le premier Groupe d'Entraide Mutuelle de l'association, « club » d'animation pour personnes en souffrance psychique, a été porté sur les fonds baptismaux et a créé une véritable dynamique.

Les Antennes Familles ont été progressivement développées. D'une vingtaine de ménages accompagnés, dans ces logements semi-autonomes régis par un système de sous-location, à une quarantaine au tournant de la nouvelle année. A l'issue de ce parcours, quelques 50 logements définitifs ont pu être trouvés. A ces familles dorénavant insérées, l'accompagnement à la scolarité, activité rémanente depuis la création de la S.A. HLM Gabriel Rosset, reste proposée.

#### **En 2009, LE FOYER a travaillé à préparer l'avenir.**

Dès les premiers mois de l'année, un projet d'implantation à Villefranche sur Saône a été entériné, afin de regrouper autour de l'Accueil de jour, La Main Tendue, un Bric à Brac et une structure

d'hébergement. Il a été confirmé par la sélection du FOYER par l'Etat et la Communauté d'Agglomération, en qualité de maître d'œuvre de la création, sur le nord du Département, d'un centre d'hébergement d'insertion pour isolés et couples, venant compléter et pérenniser la structure hivernale.



**PATRIARCHE  
& CO**

De même, LE FOYER a répondu favorablement à la proposition de M. Alain MERIEUX de travailler ensemble et avec le cabinet PATRIARCHE & Co. à la création d'une structure innovante, tant du point de vue de l'accueil mixte mais prioritairement destinée aux personnes avec animaux, que du point de vue de sa conception modulable, écologique et industrialisable.

**En 2009, LE FOYER a lutté pour que le grand public connaisse mieux les sans abri.**

Pour qu'il ait une image des sans abri proche de la réalité : celle que nous côtoyons chaque jour. Nous avons largement informé les médias locaux et nationaux, les invitant notamment à découvrir les centres d'hébergement d'urgence au cours de toute une journée. Nous avons multiplié les participations à des colloques, des forums, des débats ....



LE FOYER a continué à travailler à la reconnaissance de son action. Il a intégré le groupe de travail des associations et fédérations nationales chargé par le gouvernement de refonder la politique nationale de l'hébergement et de l'accès au logement. Ce travail a abouti au projet de création du futur Service Public de l'Hébergement.

LE FOYER a notamment fait la promotion, auprès du Ministère du Logement, de la Maison de la Veille Sociale, organisme chargé dorénavant de l'accueil et de l'orientation des personnes sans abri, à laquelle il participe en étant un des principaux contributeurs en personnels et places d'hébergement mis à disposition, et qui a servi de base au nouveau Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation.

**Mais 2009 a aussi connu son lot de surprises et de difficultés.**

Des bonnes nouvelles, sous la forme d'autorisation, de déplacer les Lits de Repos à La Chardonnière, ou de prétendre enfin à un véritable statut pour les Employés en Insertion, grâce à la loi instituant le Revenu de Solidarité Active.



Il nous a aussi fallu recruter et recomposer des équipes, parfois usées et demandant un accompagnement particulier.

Un poste de Responsable des Ressources Humaines, salariées comme bénévoles, a été créé, et l'encadrement de plusieurs services a été renouvelé. Aux côtés des salariés, les bénévoles ont été plus nombreux à proposer leurs services. Ceux des Bric à Brac notamment qui, malgré des retards importants dans les travaux de modernisation des magasins, ont permis de stabiliser le chiffre d'affaires.

Enfin, nous avons eu trop souvent à célébrer la mémoire des passagers disparus au cours de l'année.

### **Il reste tant à faire...**

Nous devons continuer à moderniser nos infrastructures. L'innovation passe par le souci permanent de mettre aux normes, et souvent de les devancer, les lieux d'accueil du FOYER. L'Auberge des Familles, La Rencontre, sont nos priorités.... Il nous reviendra également de repenser encore une fois l'hébergement du Centre Gabriel Rosset.

Nous veillerons à accueillir nos nouveaux membres, quels qu'ils soient, parce qu'ils apportent tous une richesse et une compétence particulière. Tout cela ne sera possible que si nous continuons à vouloir ensemble, salariés, bénévoles et usagers, partager la même ambition.

Nous veillerons à porter la plus grande attention à des populations nouvelles qui nous sollicitent et nécessitent de notre part des ajustements ou carrément des « révolutions ».

## VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE / LE 115 DU RHÔNE

**Mission :** Service national et gratuit et permanent destiné aux personnes sans abri et en grande difficulté. Le « 115 » assure une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation, notamment vers l'hébergement.

### Quelques chiffres :

Nombre total d'appels :	212.063
Signalements :	3.356
Places distribuées :	89.738
Personnel :	10,6 ETP
Budget annuel :	449.270 €
Financement : Etat	93 %
FOYER	7 %

## HÉBERGEMENT D'URGENCE :

**Missions :** hébergement d'urgence inconditionnel et immédiat.

Pour hommes seuls et couples :	Centre Gabriel Rosset – 191 places 3 rue Père Chevrier – 69007 LYON
Pour familles et couples :	L'Auberge des familles – 38 places 122 rue de Gerland – 69007 LYON
Pour isolés et couples :	FOYER Villefranche – 24 places Rue du stade Pierre Montmartin 69400 Villefranche-sur-Saône
Pour isolés et ménages monoparentaux (hiver 2008-2009) :	L'escale – 30 places 79 rue Eugène Pons – 69004 LYON

### Quelques chiffres :

Capacité d'accueil :	283 places
Nuitées :	87.642
Durée moyenne de séjour :	30.3 nuits
Personnes différentes accueillies :	2.892
Personnel :	32 ETP 280 bénévoles
Budget annuel :	3.041.813 €
Financement :	Etat 54 %
	Ville de Lyon 11%
	Conseil général du Rhône 8 %
	CAVIL 1 %
	FOYER 20 %

## ACCUEILS DE JOUR :

**Mission :** Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

- **Accueil La Main Tendue** / 317 rue Dechavanne / 69400 Villefranche sur Saône
- **Accueil Saint Vincent** / 10 rue Bellièvre / 69005 Lyon
- **La Rencontre** / 2 rue Pelletier / 69004 Lyon
- **Relais SOS** / 90 rue Marius Berliet / 69008 Lyon

### Quelques chiffres :

Capacité d'accueil :	300 places
Passages	61.274
Moyenne de fréquentation :	205 personnes par jour
Douches :	7.133
Colis alimentaires :	5.576
Personnel :	14,6 ETP
	121 bénévoles
Budget annuel :	995.433 €
Financement :	
Etat	60 %
Ville de Lyon	10 %
Conseil général du Rhône	4 %
CAVIL	1 %
FOYER	17 %

## HÉBERGEMENT D'INSERTION :

**Missions :** actions d'insertion par l'hébergement d'isolés, de couples et de familles.

Pour hommes seuls :	<b>FOYER Eugène Pons – 25 places</b> 1 rue du Bélier – 69002 LYON
	<b>Résidences le « 85 » et « les Hortensias » – 42 places</b> 85 et 68 rue Sébastien Gryphe – 69007 LYON
Pour isolés :	<b>Résidence la Chardonnière – 68 places</b> 65 Grande rue – 69340 FRANCHEVILLE
Pour familles :	<b>Résidence le Bordeaux – 100 places</b> 1 rue du Bélier – 69002 LYON
	<b>Antennes Familles – 110 places</b> Caluire et Cuire (69300) Villette d'Anthon (38280)
	<b>L'Auberge des familles – 12 places</b> 122 rue de Gerland / 69007 LYON

### Quelques chiffres :

Capacité d'accueil :	357 places
Nuitées :	128.409





Durée moyenne de séjour :	208 nuits
Personnes différentes accueillies :	616
Personnel :	29,3 ETP
	90 bénévoles
Budget annuel :	2.916.995 €
Financement :	Etat : 55 %
	Conseil Général du Rhône : 23 %
	Participation des usagers : 17 %
	FOYER : 5 %

## ATELIERS D'INSERTION :

**Mission :** Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et d'orientation effective vers la formation et l'emploi.

### Quelques chiffres :

Nombre de postes en Ateliers :	80
Ateliers : Polyvalent, Nettoyage, Maintenance, Cuisine, Collecte, Recycleries et Tri (textile et objets).	
Personnes différentes accueillies :	278
Accès à l'emploi :	10 %
Volumes produits :	Textile : 1.132 Tonnes
	Collecte : 4.334 m3
	Repas : 233.000
	Draps lavés : 121.000
Personnel :	10 ETP
	15 bénévoles
Budget annuel :	1.304.725 €
Financement :	FOYER : 59 %
	Conseil Général du Rhône : 11 %
	Conseil Régional : 8 %
	Etat : 22 %



## SANTÉ :

**Mission :** Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun.

### Quelques chiffres :

Lits de repos 12 places

- Durée moyenne de séjour : 16.5 jours

Point Santé : 11.344soins

(10.129 soins infirmiers et 1215 actions médecins).

808 démarches de coordination

Lieu Hygiène : douches médicalisées : 907

Nuitées : 3.033

Personnel : 4 ETP

13 bénévoles

Budget annuel : 296.183 €

Financement : Etat 61 %

Ville de Lyon 7 %

FOYER 31 %



## ACCOMPAGNEMENT :

**Mission :** affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux.....), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.



## BRIC À BRAC :

**Mission :** financer les actions caritatives du FOYER et permettre aux ménages à faibles revenus d'accéder aux biens de consommation courante.

## Quelques chiffres :

Implantations dans le Rhône :	6
Clients :	100.000
Personnel :	600 bénévoles
Chiffre d'affaires :	1.85 M€

*Alexandre FREDERICQ*  
*Directeur*

# RAPPORT DU TRÉSORIER

## LE COMPTE DE RÉSULTAT :

Nos activités se sont développées encore cette année de 6,3 % pour faire face aux besoins croissants exposés dans notre rapport d'activité.

**Le montant global des ressources de fonctionnement** est de 11.664 K€ (+ 691 K€). Les subventions directes pour les activités sociales sont de 6.246 K€ (+ 6,6 %) et représentent 53,5 % de nos ressources dont :

- Etat	72 %
- Conseil général du Rhône.	17 %
- Ville de Lyon	7 %
- Divers	4 %

**Les Bric à Brac**, à 1.869 K€, apportent 16 % de nos ressources.

**Les dons et quêtes**, incluant les Arbres de la Solidarité, restent stables à 1.634 K€.

Les dépenses **de fonctionnement**, 11.577 K€, progressent de 7,1 %.

Les amortissements et provisions augmentent de 495 K€, dont 350 K€ de dotation aux fonds dédiés pour les Arbres de la Solidarité.

Le résultat **de fonctionnement** reste positif de 87 K€.

Le **résultat exceptionnel**, 3.109 K€, est dû pour l'essentiel à des plus values sur cession de terrains.

## LE BILAN :

Les immobilisations nettes augmentent de 2.498 K€ suite à l'acquisition de Villefranche-sur-Saône pour l'essentiel.

La trésorerie a augmenté suite à ces cessions d'immobilisations, mais les investissements en cours, Villefranche-sur-Saône, Gerland, vont absorber une partie de cette réserve.

## L'AFFECTATION DES RESSOURCES :

Le coût restant à la charge du FOYER pour les actions sociales, après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de 2.199 K€, se répartissant, comme le fait ressortir le tableau du Compte d'Emploi annuel des Ressources, et qui fait ressortir nos « métiers » principaux :

↙	HÉBERGEMENT D'URGENCE :	626 K€
↙	HÉBERGEMENT D'INSERTION :	139 K€
↙	ACCUEILS DE JOUR :	168 K€
↙	ATELIERS D'INSERTION (*) :	1.167 K€
↙	V.S.T. :	7 K€
↙	SANTÉ :	92 K€
↙	TOTAL :	<u>2.199 K€</u>

\*Après répartition entre les différents services employant du personnel en insertion

*Jean VUILLERMOZ*  
*Trésorier*



## Compte de résultat résumé

(en 000 €)

	2009	2008	variation
<b>Produits de fonctionnement</b>			
Subventions activités	6 246	5 867	379
Subventions emplois aidés	647	525	122
Produits d' activités	1 869	1 790	79
Dons & quête	1 634	1 672	-38
Autres produits	1 268	1 119	149
<b>Total recettes</b>	<b>11 664</b>	<b>10 973</b>	<b>691</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>			
Charges de personnel	5 469	4 824	645
Charges externes	4 269	4 382	-113
Impôts et taxes	138	399	-261
Amortissements et provisions	1 701	1 206	495
<b>Total dépenses</b>	<b>11 577</b>	<b>10 811</b>	<b>766</b>
Résultat de fonctionnement	87	162	-75
Résultat financier	456	143	313
<b>Résultat courant</b>	<b>543</b>	<b>305</b>	<b>238</b>
Résultat exceptionnel	3 109	1 011	2 098
<b>Résultat de l' exercice</b>	<b>3 652</b>	<b>1 316</b>	<b>2 336</b>
	Excédent	Excédent	

## Bilan résumé

(en 000 €)

ACTIF			PASSIF		
	2009	2008		2009	2008
Terrains	3 747	3 521	Fonds associatif	25 283	23 968
Constructions	10 306	8 764	Résultat	3 653	1 316
Autres immobilisations	7 455	6 726	Fonds permanents	28 936	25 284
<b>Total immobilisations</b>	<b>21 508</b>	<b>19 011</b>	Provisions	625	502
Disponibilités	17 478	13 158	Fond dédiés	5 224	3 509
Autres Actif circulant	639	658	Emprunts	2 697	1 637
<b>Total actif</b>	<b>39 625</b>	<b>32 827</b>	Autres dettes	2 143	1 895
			<b>Total passif</b>	<b>39 625</b>	<b>32 827</b>

Compte d'EMPLOI annuel des RESSOURCES avec AFFECTATION des RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC par TYPE D'EMPLOIS					
EMPLOIS	Emplois de 2009 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2009	RESSOURCES	Ressources sur 2009 compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>		2 875 989	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		5 314 000
Hébergement d'urgence	3 193 298	625 769	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
Accueil de jour	995 433	167 932	1.1. Dons et legs collectés	1 125 779	1 125 779
Hébergement d'insertion	2 693 759	139 480	- Dons manuels non affectés	82 500	82 500
Atelier d'insertion	1 623 842	1 166 997	- Dons manuels affectés - Fondations	370 280	370 280
Bric à Brac	1 068 901	676 460	- Legs et autres libéralités non affectés	55 499	55 499
Santé	296 183	91 861	- Legs et autres libéralités affectés	1 499 691	
115 (Meille Sociale Téléphonique)	449 270	7 491	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
			- Activité des Bric à Brac	1 868 805	1 868 805
			Sous-total	5 002 554	3 502 863
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DES FONDS</b>	259 757	259 757	2 - Autres fonds privés	6 246 332	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3 - Subventions & autres concours publics		
2.2. Charges liées à la recherche de subventions et autres			4 - Autres produits		
	898 215	898 215	- Participations des usagers	445 950	
	36 583		- Transferts de charges	820 773	
			- Recettes diverses	359 577	
			- Produits exceptionnels	1 997 992	
			- Produits financiers	493 037	
<b>SOUS-TOTAL</b>		4 033 960	1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	15 366 215	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	11 515 240		II - REPRISES DES PROVISIONS	288 657	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	486 966		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	5 314 000	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	5 223 848		IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		1 714 720
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	3 742 819		V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	20 968 872		VI - TOTAL GENERAL	20 968 872	
VI - Part des acquisitions d'immeubles brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 200 000			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		5 233 960	VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		5 233 960
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		5 297 623
Missions sociales	2 608 814		Bénévolat	2 748 572	
Frais de recherche de fonds	61 134		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres chargés	78 624		Dons en nature	1 300 999	
<b>Total</b>	2 748 572		<b>Total</b>	4 049 571	